

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 127 (2006)
Heft: 10

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Octobre 2006

Chère apicultrice, cher apiculteur,

Merci de votre patience, de votre indulgence et de vos messages. Vous avez en main ma 25e contribution à cette revue. Et j'ai toujours beaucoup de plaisir à la rédiger.

Le mot d'ordre pour ce mois et tous les prochains: fichez la paix à vos abeilles. Elles ont besoin maintenant de calme et rien ne devrait les troubler et encore moins les stresser.

C'est ainsi qu'elles consommeront le moins de nourriture et que, par conséquent, les provisions suffiront jusqu'à ce que la nature leur offre ses bienfaits printaniers. Fini donc les visites avec ouverture de la ruche. Mais, vous avez été largement servis pendant cette saison apicole. N'avez-vous pas visité vos colonies au moins une dizaine de fois? Si vous l'avez fait plus souvent – juste pour votre plaisir/curiosité – ce n'est pas grave. Mais cela les perturbe inutilement ... et a donc contribué à une moindre production de miel. Mais, quel débutant n'a pas ouvert ses ruches à tous bout de champ? Moi le premier!

Mais si on vous conseille vivement de ne plus toucher vos ruches, cela ne signifie pas que vous allez délaisser votre rucher. Des visites régulières s'imposent pour constater que rien ne trouble la quiétude de nos protégées. Pas de branche qui tape, pas de pic qui s'acharne sur une paroi un peu vermoulu, etc.

Le froid va arriver, mais vous ne devez pas vous inquiéter. Les abeilles ont toutes les facultés pour faire face. En revanche, elles sont dépourvues de moyens de lutte contre l'humidité. Et là, l'intervention de l'homme peut être déterminante. En

premier lieu, vous aurez choisi un emplacement sec et ensoleillé. Ou alors, vous élaguerez régulièrement et sévèrement si vous êtes dans une clairière. Vos ruches seront surélevées de 20cm au minimum.

Une ruche en bon état, des toits bien étanches, pas de tapis ou de moquettes qui gardent l'humidité en guise de couvre-cadre. Un double fond grillagé n'est pas une hérésie, bien au contraire. Chacun sait que la chaleur monte ... et que le froid descend. C'est exactement ce qu'il faut pour une ruche. Cela ne provoque pas de courant d'air pour autant que le couvre-cadre soit bien propolisé et cela facilite l'élimination des gaz produits par la colonie, notamment le gaz carbonique. Et puis, élément accessoire mais combien important pour l'hygiène, les déchets tombent plus facilement à terre à travers le grillage.



En outre, je n'ai jamais constaté un retard au redémarrage le printemps.

Si vous avez:

- nourri au bon moment et en quantité suffisante (au plus tard fin août – 15/18kg),
- fait à temps vos traitements contre le varroa (août/septembre),
- une jeune reine (changez au maximum tous les deux ans),
- pris toutes les précautions concernant les facteurs liés à l'humidité
- éliminé/réuni les colonies faibles,

Alors vous avez mis tous les atouts de votre côté pour un hivernage optimal. Et je vous souhaite vivement de retrouver le même nombre de colonies au printemps, avec des abeilles qui pétent de santé.

Mais d'ici-là, il n'est pas question de baisser la garde face à varroa. Vous continuerez à faire régulièrement des comptages. Souvenez-vous: si la chute dépasse un varroa/jour, vous n'échapperez pas (et vos abeilles avec) au traitement hors couvain à l'acide oxalique.

Ces questions réglées, reste à écouter votre miel. Comme apiculteur fier de votre travail et soucieux de l'image de marque de la "profession", vous aurez fait contrôler votre miel et mettrez sur vos bocaux le label SAR ou le label du terroir de votre fédération. Ne chipotez pas sur ces frais-là. C'est notre seul moyen de nous démarquer des miels étrangers bien meilleurs marchés. Et capitalisons sur un règlement du miel exemplaire (on nous l'envie déjà dans certains pays) qui a la bénédiction de 26 chimistes cantonaux. Et puis, entre le 9 et le 15 octobre, la Première de la radio romande diffusera 56 fois le message : L'heure avec les apiculteurs romands et leurs miels du terroir.

Sûr que vous allez être interpellé. Profitez-en pour vanter votre produit... et le vendre.

Chère apicultrice, cher apiculteur : bien du plaisir.

Philippe Treyvaud



Une remarque, une suggestion: écrivez à phtreyvaud@hotmail.com. Merci d'indiquer: nom, prénom et lieu.